



## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Morillon, le jeudi 15 mai 2025

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira :

**Jeudi 22 mai 2025 à 20 h 00,  
Salle consulaire de la Mairie  
5 place de la mairie, 74440 MORILLON**

La tenue de la séance du Conseil municipal commencera par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L.2121-15 du CGCT.

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

1. **Fonctionnement des assemblées** – Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 10 avril 2025 ;
2. **Fonctionnement des assemblées** – Décisions prises par le maire et tableau des DIA ;
3. **Finances** – Adoption du règlement budgétaire et financier de la commune de Morillon ;
4. **Finances** – Autorisation de programme et crédits de paiement pour le projet de réhabilitation des espaces publics de la station de Morillon 1100 – Les Esserts ;
5. **Ressources humaines** – Instauration d'astreintes pour le personnel des services techniques pour la période estivale ;
6. **Patrimoine** – Attribution d'une indemnité de gardiennage de l'Église communale au titre de l'année 2025 ;
7. **Administration générale** – Révision du montant du loyer de l'appartement loué au Syndicat intercommunal de la vallée du Haut-Giffre à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025 ;
8. **Administration générale** – Désignation d'un élu en remplacement du Maire pour représenter la Commune dans le cadre d'une convention de mise à disposition du foncier et d'autorisation de travaux concernant la réhabilitation de Morillon 1100 – les Esserts ;
9. **Domaine public** – Approbation des conventions pour l'hébergement d'équipements radios sur des équipements publics communaux pour la télérelève des compteurs d'eau ;
10. **Administration générale** – Approbation de la modification des statuts de la CCMG pour acter le transfert des compétences Eau et assainissements ;

11. **Administration générale** – Approbation du protocole d'accord conventionnel entre la CCMG et les communes membres portant sur les conditions tarifaires, la politique d'investissement et les modalités de délégations des compétences Eau et assainissement ;
12. **Urbanisme** – Définition des modalités de concertation avec le public en vue du lancement de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme – Annule et remplace la délibération n°2025.32 du 10 avril 2025 ;
13. **Voirie** – Approbation de la convention de groupement de commandes entre la CCMG et les communes membres pour la passation d'un accord-cadre pour le fauchage et l'élagage des bords de voirie ;
14. **Économie locale** – Présentation du rapport du délégataire 2023-2024 pour la délégation de service public du bar-restaurant « La Covagne » ;
15. **Affaires touristiques** – Approbation de la convention avec l'Université Savoie Mont-Blanc pour la mise en œuvre d'un atelier professionnalisant dans le cadre du Master 2 Géographie et Aménagement de la Montagne portant sur l'évolution à moyen terme de l'espace débutants et loisirs du domaine skiable de Morillon 1100 – Les Esserts ;
16. **Animation locale** – Prêt de matériel à des particuliers – Modification du règlement d'utilisation pour le prêt de matériel communal et pour la location de locaux communaux approuvé le 26 novembre 2020 par la délibération n°2020.125 du Conseil municipal de Morillon ;
17. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
  
Simon BEERENS-BETTEX